
Vers des socles de protection sociale efficaces et durables sur le plan budgétaire et fiscal

Première version, 10 mai 2012

Rapport préliminaire préparé pour la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi des pays du G20 à Guadalajara (Mexique), du 17 au 18 mai 2012, sur l'état de la collaboration entre le BIT et le FMI pour l'étude du budget fiscal des socles nationaux de protection sociale dans les pays sélectionnés (Mozambique, Viet Nam, El Salvador)

**Bureau international du Travail, Genève
Fonds monétaire international, Washington
Mai 2012**

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Introduction.....	1
Adresser les manques en matière de sécurité sociale.....	2
Un intérêt mondial renouvelé pour la protection sociale	2
2. Les pilotes du socle de protection sociale.....	5
A. Modalités et principes de travail.....	5
B. Trois études pilotes	7
Mozambique	7
Processus de collaboration	7
Conclusions et résultats de l'étude	8
Viet Nam.....	10
Processus de collaboration	10
Conclusions et résultats de l'étude	10
El Salvador.....	14
Processus de collaboration	14
Conclusions et résultats de l'étude	14
3. Conclusions et enseignements à tirer	19
Références et sources	21

1. Introduction

Au cours du Sommet de Cannes qui s'est tenu les 3 et 4 novembre 2011, les chefs d'Etat des pays du G20 ont décidé d'encourager l'emploi et la protection sociale et ont reconnu, comme le mentionne la Déclaration finale du Sommet *«qu'il est important d'investir dans des socles de protection sociale définis au niveau national dans chacun [des] pays»*. Déterminés à renforcer la dimension sociale de la mondialisation, ils ont réaffirmé le fait que les questions sociales et d'emploi, combinées aux questions économiques, monétaires et financières, continueront à faire partie intégrante du programme du G20. A ce titre, ils ont particulièrement demandé *«aux organisations internationales de renforcer et de rendre plus efficace leur coordination. Dans la perspective d'une plus grande cohérence de l'action multilatérale, [ils encouragent] l'OMC, l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale et le FMI à renforcer leur dialogue et leur coopération.»*

Au cours de leur rencontre à Paris, les 26 et 27 septembre 2011, les ministres du Travail et de l'Emploi ont recommandé que *«le BIT et le FMI, en collaboration avec d'autres institutions internationales, renforcent leur coopération afin d'aider autant que de besoin les gouvernements à définir les politiques budgétaires nécessaires à la mise en place progressive de socles de protection sociale, selon leurs besoins et circonstances nationales.»*

À la suite d'une conférence commune qui s'est tenue à Oslo en septembre 2010 sur le thème *«Croissance, emploi et cohésion sociale: les défis à relever»* et a été organisée par le Premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg, le FMI et le BIT ont convenu d'approfondir leur collaboration sur l'élaboration de politiques et leur travail analytique commun dans deux domaines spécifiques. Premièrement, ils ont convenu d'étudier le concept des socles de protection sociale pour les personnes vivant en situation de pauvreté et de vulnérabilité dans le cadre de politiques macroéconomiques durables et de stratégies de développement à moyen et long terme. Deuxièmement, ils ont convenu de se concentrer sur les politiques de promotion d'une croissance créatrice d'emplois. Les deux organisations ont également convenu de continuer à approfondir leur coopération en appui au G20 et leur Processus d'évaluation mutuelle visant à assurer une croissance forte, durable et équilibrée.

La nécessité d'une coopération plus rapprochée entre le BIT et le FMI sur les questions de protection sociale a été à nouveau soulignée par la Conférence internationale du Travail au cours de sa 100^e session en juin 2011 (Résolutions et conclusions, BIT, 2011) et dans le rapport du Groupe consultatif sur le SPS (2011) présidé par Mme Bachelet, ancienne présidente de la République du Chili et directrice exécutive d'ONU Femmes. Le rapport commandait particulièrement, entre autres, que *«les programmes ayant reçu l'appui du FMI prennent en compte les mesures prises par les gouvernements pour préserver et étendre les systèmes de protection sociale qui s'inspirent de l'approche du socle de protection sociale.»* Le rapport du Groupe stipule plus loin qu'il serait *«approprié d'appeler le BIT et le FMI à accentuer leur coopération dans l'appui aux pays en créant et en valorisant un espace budgétaire pour la mise en œuvre de politiques sociales sur une base durable»* (Groupe consultatif sur le SPS, 2011).

L'objectif de ce rapport est de présenter le travail commun du BIT et du FMI dans l'étude de la faisabilité de socles nationaux de protection sociale. Les conclusions et les résultats des trois études pilotes les plus avancées, au Mozambique, au Viet Nam et au Salvador, sont brièvement décrits dans le présent rapport.

Le rapport souligne le fait que la collaboration entre le BIT et le FMI a été primordiale pour démontrer que, même dans des pays à revenu faible ou moyen comme le Mozambique, le Salvador et le Viet Nam, des mesures élémentaires du socle de protection

sociale sont abordables et peuvent être mises en œuvre progressivement et au fil du temps sans aggraver les perspectives concernant la viabilité de la dette et l'équilibre fiscal.

Adresser les manques en matière de sécurité sociale

Au cours des dernières années s'est dessiné un fort consensus sur le fait que des systèmes de protection sociale bien conçus et de bons résultats économiques peuvent et doivent coexister. De fait, il est de plus en plus évident qu'une sécurité sociale adéquate n'est en aucun cas une conséquence de la croissance économique, mais un prérequis de cette croissance.

Alors que des progrès importants ont été faits au cours des dernières années, l'extension de la protection sociale reste l'un des défis principaux pour obtenir une croissance économique équilibrée et une cohésion sociale au cours des décennies à venir. Pendant longtemps, il a été supposé que, dans les pays à revenu faible ou moyen, la couverture de la sécurité sociale augmenterait au même rythme que le développement économique. Cependant, cette attente ne s'est pas vérifiée. Dans de nombreux pays, l'incidence croissante du travail informel a conduit à des taux de couverture en stagnation ou en déclin. Il en a résulté qu'une grande majorité de la population mondiale manque toujours d'un accès à une couverture de sécurité sociale (World Social Security Report, BIT, 2010/2011).

A ce jour, la principale priorité, et pas uniquement pour les pays à revenu faible ou moyen, est d'apporter à 75 à 80 pour cent de la population exclue une certaine forme de sécurité sociale lui permettant de vivre sans crainte de perdre ses moyens de subsistance.

Pour pouvoir combler ce manque, des innovations politiques prometteuses ont émergé au cours des dernières années, principalement dans les pays du Sud. Plus de trente pays à revenu faible ou moyen ont déjà pris avec succès des mesures visant à introduire des éléments d'un socle national de protection sociale sous la forme de programmes de transferts en espèces ou de programmes permettant un accès plus largement abordable aux soins de santé. Presque tous les autres pays ont soit mis en place différents régimes pilotes à petite échelle, soit débattu de leurs stratégies de protection sociale. La compréhension de l'importance de la protection sociale dans les débats nationaux et dans la communauté internationale est tout aussi prometteuse. Il y a également toujours plus de coopération entre les différentes agences internationales impliquées ainsi qu'au sein des pays eux-mêmes: la coopération Sud-Sud dans le domaine de la protection sociale s'est considérablement renforcée au cours des dernières années.

Un intérêt mondial renouvelé pour la protection sociale

Le rôle des systèmes de sécurité sociale comme stabilisateurs automatiques en temps de crise a été largement reconnu pendant la récession financière et économique actuelle. Il est maintenant évident que les pays disposant de systèmes de sécurité sociale efficaces peuvent réagir plus vite et plus sûrement à une crise. La crise économique et financière mondiale a également montré que les instruments de sécurité sociale les plus efficaces pour limiter les retombées sociales négatives sont l'introduction ou l'extension des allocations de chômage ou de chômage partiel. Des études du BIT ont démontré que l'augmentation des dépenses en matière de stabilisateurs économiques et sociaux a permis de protéger autant d'emplois dans le monde que l'ensemble des mesures ad hoc discrétionnaires. («Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G20», BIT, 2010).

Conséquence de la situation sociale mondiale, de l'expérience historique et de l'impact de la crise sur la stabilité économique et sociale, la protection sociale a gagné en importance dans l'agenda politique mondial.

Le document de résultats du sommet sur les Objectifs du millénaire pour le développement, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies par consensus le 22 septembre 2010, considère que le concept du socle de protection social fait partie des politiques et des approches donnant de bons résultats. Il énonce que «la promotion de l'accès universel aux services sociaux et l'apport d'un socle de protection sociale peuvent être une importante contribution à la consolidation et à l'atteinte de gains de développement supplémentaires» (Assemblée générale des Nations Unies, 2010a, p. 5).

Se fondant sur l'initiative pour un SPS, les mandants tripartites du BIT ont choisi le moment symbolique de la 100e session de la Conférence internationale du Travail en juin 2011 pour confirmer le rôle de la sécurité sociale en tant que droit humain et nécessité économique pour les pays à tous les niveaux de développement. Une nouvelle norme internationale sur les socles de protection sociale a été ensuite discutée au cours de la 101e session de la Conférence internationale du Travail en juin 2012 (voir le Rapport IV 2A et 2B du BIT, 2012).

D'autres organisations internationales comme la Commission européenne, la Banque mondiale, l'UNICEF et le PAM préparent actuellement de nouvelles stratégies de protection sociale, ou ont déjà lancé la leur récemment (Banque mondiale et UNICEF en 2012). Cependant, le résultat le plus tangible de cet intérêt international renouvelé pour la protection sociale a été l'Initiative de l'ONU pour un socle de protection sociale.

Encadré 1. Activités de l'Initiative de l'ONU pour un SPS

Depuis son lancement, l'Initiative a développé et entrepris des activités dans un certain nombre de domaines interdépendants:

1) Appui aux pays

L'Initiative appuie un nombre croissant de pays dans leurs efforts pour élaborer ou développer leurs socles nationaux de protection sociale. Au niveau national, l'Initiative fonctionne par le biais d'un ensemble de groupes de travail sur le SPS ou de groupes de travail concernant la protection sociale, composés d'agences des Nations Unies et de partenaires du développement présents dans le pays, ainsi que de groupes sectoriels nationaux. Ceux-ci ont notamment été constitués à Haïti, au Bénin, au Burkina Faso, au Mozambique, en Thaïlande, en Indonésie, au Rwanda, au Togo et au Viet Nam. La direction est normalement assurée par l'agence en charge du travail de l'UNDAF sur la protection sociale (par exemple, l'UNICEF au Burkina Faso, le BIT au Mozambique et au Viet Nam, une direction conjointe du BIT, de l'UNICEF et de la Banque mondiale au Togo, une direction conjointe du BIT et de l'UNICEF au Sénégal et à Haïti, et enfin une direction conjointe du BIT et de l'OMS au Rwanda).

En fonction du contexte national et des besoins, l'appui est apporté par le biais de différentes activités, et notamment: sensibilisation; inventaire de la protection sociale; analyse des besoins et manques; établissement de priorités; formulation de politiques du SPS; dialogue social; facilitation de la recherche de consensus; estimation des coûts des prestations du SPS; analyse de l'espace budgétaire; formation en matière de protection sociale; conception, administration et mise en œuvre des prestations; ou encore suivi et évaluation des politiques et des régimes du SPS. Au total, on compte actuellement environ 25 activités consultatives en cours auprès des pays à différents niveaux d'intensité. D'autres demandes provenant de 5 ou 6 pays sont en cours d'étude.

2) Développement d'outils analytiques

Pour appuyer les activités consultatives auprès des pays, l'Initiative a développé un ensemble d'instruments analytiques apportant une base factuelle au dialogue national sur les différentes possibilités de politiques, les priorités de mise en œuvre et la synchronisation des politiques du SPS:

- une procédure d'évaluation de l'état des politiques du socle national de protection sociale et d'identification des manques de couverture se fondant sur des consultations nationales tripartites;
- un outil d'estimation des coûts BIT-UNICEF permettant aux utilisateurs d'estimer les coûts des différentes mesures de protection sociale. Cet outil s'accompagne d'un manuel expliquant chaque étape;
- un protocole d'évaluation rapide (*Rapid assessment protocol – RAP*), développé par le BIT en proche collaboration avec l'UNICEF, qui permet aux utilisateurs d'évaluer les coûts des mesures pouvant être entreprises pour réduire certains manques de couverture de protection sociale. La

construction du modèle va de pair avec un processus de dialogue national impliquant les autorités nationales et les autres acteurs de la protection sociale. De plus, l'outil fournit une base de discussion et simule différentes possibilités de financement et d'espace budgétaire;

- une méthodologie de microsimulation statique qui permet d'évaluer l'impact théorique des prestations alternatives sur le nombre de personnes pauvres et l'écart de pauvreté sur la base des données des enquêtes auprès des ménages.

3) *Renforcement des capacités*

Le renforcement des capacités nationales est un prérequis essentiel pour permettre aux pays de mettre en œuvre des socles de protection sociale. L'Initiative, ou plutôt le personnel d'un certain nombre d'agences, conjointement avec le Centre international de formation (CIF) de l'OIT à Turin, propose des formations nationales, sous-régionales et interrégionales pour les fonctionnaires des gouvernements ou des institutions nationales de sécurité sociale sur la conception et la mise en œuvre des politiques du SPS et des régimes de prestations.

L'Initiative pour un SPS appuie les pays dans leurs efforts pour apporter à chacun un accès aux services et aux transferts sociaux essentiels en prêtant particulièrement attention aux groupes vulnérables, notamment les travailleurs du secteur informel, les enfants, les femmes enceintes, les migrants, les personnes touchées par le VIH/SIDA et les populations exposées à des catastrophes naturelles ou des phénomènes climatiques extrêmes. Il n'est pas question d'une approche uniforme de politiques sociales. Au contraire, il s'agit de s'assurer que toutes les personnes ont accès aux transferts sociaux en espèces ou en nature, ou aux dispositions juridiques leur garantissant l'accès à un ensemble essentiel de biens et services, créant ainsi une sécurité élémentaire de revenu pour tous, en établissant des normes de résultats minimums des politiques nationales de protection sociale. En fonction des priorités et des ressources, les pays peuvent développer des niveaux plus élevés de sécurité sociale tout en investissant dans leur SPS national.

2. Les pilotes du socle de protection sociale

A la suite des Accords d'Oslo en septembre 2010, le BIT a lancé plusieurs exercices d'estimation des coûts du socle de protection sociale dans des pays ayant sollicité une assistance dans le développement et la mise en œuvre d'un socle de protection sociale. Pour ces exercices, un nouvel outil d'estimation des coûts, le RAP, a été développé par le BIT pour la coalition pour l'Initiative pour un SPS (à partir des expériences précédentes de l'outil d'estimation des coûts BIT-UNICEF). L'outil a été développé pour assister les pays dans l'étude de la faisabilité de l'adoption de SPS nationaux et dans l'évaluation des différentes possibilités de politiques, et pour guider les décideurs dans leur volonté d'étendre la protection sociale, ainsi que pour assister dans l'identification et dans l'allocation des ressources fiscales et budgétaires nécessaires pour appuyer l'extension des programmes sociaux. Les résultats des exercices nationaux d'estimation des coûts ont été étudiés au cours d'un atelier réunissant le BIT et le FMI en mars 2011. Cet atelier a eu pour résultat un partage des connaissances, une analyse et un commentaire de la méthodologie des études, et une vérification du bien-fondé de la base de données et de la viabilité des hypothèses économiques de la projection. Dans l'un des cas (Mozambique), le FMI et le BIT (en collaboration avec l'UNICEF et d'autres membres de l'Initiative pour un SPS), ont conduit conjointement l'exercice d'estimation des coûts et ont donné au gouvernement des recommandations communes sur les politiques. En décembre 2011, les cas des pays les plus avancés de l'étude, le Salvador, le Mozambique et le Viet Nam, ont été présentés et débattus par le BIT et le FMI ainsi que les représentants gouvernementaux correspondants au cours d'un atelier organisé au Brookings Institute de Washington (faisant partie des activités du Groupe consultatif sur les activités du SPS). Les études ont été publiées courant 2012 (celle du Viet Nam en mai) pour servir de document de travail, alors que le processus de dialogue avec les gouvernements se poursuit. Cette partie présente les principaux résultats pour les trois pays pilotes.

A. Modalités et principes de travail

La question centrale dans la bonne introduction et la bonne maintenance d'un socle de protection sociale est celle de son coût abordable et de sa pérennité budgétaire et fiscale, s'il existe ou non un espace budgétaire suffisant pour financer un ensemble adapté de mesures essentielles de protection sociale et les mettre à niveau au fil du temps tout en assurant l'équilibre avec les autres objectifs politiques ayant besoin des mêmes ressources. Le coût de chaque mesure doit donc être déterminé avec attention et correspondre à l'évaluation de l'espace budgétaire disponible et sa perspective d'évolution. Cela comprend l'analyse du champ d'action de l'extension de l'espace budgétaire par la mobilisation de ressources nationales supplémentaires, une meilleure efficacité des dépenses et la réallocation des ressources dans l'enveloppe budgétaire existante, ou bien la mobilisation de ressources externes supplémentaires prévisibles.

La méthodologie des cas pilotes de l'Initiative pour un SPS a été conçue pour répondre à ces questions. Dans un premier temps, l'ONU, à la demande d'un pays, lance une évaluation et un exercice d'estimation des coûts. Le BIT ou, en fonction du contexte national, un autre membre de l'Initiative de l'ONU pour un SPS actif dans le domaine des politiques de protection sociale, conduit l'exercice en collaboration avec les parties prenantes nationales et les autres membres de la coalition de l'Initiative, et évalue et compile toutes les données concernant le système existant de protection sociale dans le pays pilote: coûts, couverture, impacts et manques de protection efficace. En fonction de cette évaluation, des possibilités de réformes viables propres au pays ainsi que de nouvelles mesures politiques sont identifiées et leurs coûts et leur faisabilité sont projetés à l'aide d'outils d'évaluation comme la revue des dépenses de sécurité sociale (*Social Protection Expenditure Reviews – SPER*) et le RAP.

Le coût d'introduction de mesures élémentaires spécifiques de protection sociale est évalué et projeté sur le long terme en fonction de paramètres démographiques propres au pays et de paramètres macroéconomiques et financiers clés. De plus, l'impact des mesures de protection sociale sélectionnées sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la résilience individuelle ainsi que la contribution de ces mesures à une plus grande équité sociale sont également évalués. La faisabilité et la pérennité de chacune des options identifiées sont évaluées dans le cadre macroéconomique et fiscal, et dans le cadre de l'analyse de l'espace budgétaire existant et projeté effectuée par le FMI. Ce cadre inclut les projections à court terme de variables macroéconomiques clés (croissance économique, inflation, recettes fiscales, dépenses et déficits, dette publique, financement externe et national) ainsi que des projections à long terme reposant sur le cadre macroéconomique sous-tendant l'analyse de la viabilité de la dette pour chaque pays pilote.

Le champ d'extension de l'espace budgétaire disponible grâce à la croissance économique globale, l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales, la meilleure efficacité des dépenses, la réallocation des dépenses ou encore le recours à des financements externes supplémentaires sont discutés. Cela permet d'identifier le champ du financement de mesures de protection sociale supplémentaires sur une base durable, d'étendre la couverture et d'introduire de nouvelles mesures au fil du temps.

La conception des études pilotes reflète plusieurs caractéristiques importantes de l'Initiative pour un socle de protection sociale telle que définie dans le manuel de l'Initiative pour un SPS (BIT, OMS et al, 2009), le rapport du Groupe consultatif sur le socle de protection sociale (2011) et conformément aux Conclusions de la 100^e session de la CIT en 2011. D'abord, les études nationales *reposent sur une demande*: les évaluations sont entreprises sur demande des autorités gouvernementales et sous conditions de leur coopération, reflétant ainsi leur intérêt à améliorer la protection sociale. Cela assure l'appui et la volonté politiques essentiels à la mise en œuvre, qui est conduite par un groupe de travail national pour la protection sociale composé de toutes les parties prenantes clés, nationales et extérieures. Ensuite, le cadre est *non prescriptif et conçu sur mesure selon les circonstances nationales spécifiques*. Les processus de développement du socle national de protection sociale sont conduits et contrôlés par les pays, et la responsabilité finale de la mise en œuvre des socles de nationaux de protection sociale revient aux gouvernements et aux parlements nationaux. Les possibilités de politiques et de réformes ainsi que leurs implications financières sont soumises à discussion avec les autorités gouvernementales. Les études peuvent servir de base à une analyse permettant aux parties prenantes de négocier avec les différents ministères responsables ou bien d'alimenter le processus de dialogue social national sur l'identification, l'établissement de priorités et l'ordre de mise en œuvre des prestations de protection sociale. Cependant, il revient au gouvernement de décider quels éléments de la proposition il souhaite adopter. De plus, l'Initiative pour un SPS donne un cadre explicite pour la coordination des activités de tous les acteurs, permettant d'assurer une plus grande cohérence des différentes approches, de donner des conseils sur les politiques dans différents domaines et pour différents secteurs, et d'assurer la *cohérence de ces approches avec les politiques sociales nationales et les priorités globales de développement*. Toutes les activités d'appui aux différents processus nationaux sont entreprises en étroite collaboration avec les différentes agences de l'ONU et d'autres parties prenantes importantes (donateurs, ONG, autres partenaires du développement financier et technique, etc.) de l'Initiative pour un socle de protection sociale actives dans le pays concerné. La stratégie de mise en œuvre reposera sur une approche participative et appuiera le dialogue national. Enfin, la *mise en œuvre est flexible*: on estime séparément les coûts de chaque élément du socle de protection sociale et ces éléments peuvent être mis en œuvre étape par étape et être mis à niveau progressivement en fonction de la disponibilité des sources de financement durables et des adaptations institutionnelles nécessaires.

B. Trois études pilotes

Mozambique

Processus de collaboration

L'étude du Mozambique est un exercice réalisé conjointement par l'ONU et le FMI (le BIT, en collaboration avec l'UNICEF, a conduit l'exercice d'estimation des coûts et le FMI, l'analyse fiscale) pour appuyer le gouvernement dans la conception d'un nouvel ensemble de programmes formant la base de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la sécurité sociale de base (*Estratégia Nacional de Segurança Social Básica – ENSSB*). Cet ensemble constitue la trame du Plan opérationnel de la ENSSB approuvé par le Conseil des ministres en septembre 2011. Par la suite, les deux parties ont travaillé dans le but de documenter les éléments clés de la réforme politique en cours et ont exploré les arguments techniques et financiers sous-jacents des possibilités de politiques présentées dans le Plan opérationnel. L'étude comporte des simulations et des projections de coûts pour la période couverte par les documents de politiques approuvés par le gouvernement (2001-2014) et inclut déjà des possibilités pour le dialogue politique après 2014. Reposant en partie sur les discussions en cours dans le pays et sur les recommandations de politiques comprises dans une Evaluation de la protection sociale de la Banque mondiale datant de 2011, l'étude analyse différentes possibilités d'étendre progressivement la couverture des manques existants dans le but de créer un socle de protection sociale complet au Mozambique.

Dans ce qui semble émerger comme une procédure standard, l'ONU conduit l'exercice d'estimation des coûts et développe les différents scénarios de prestations selon les priorités nationales et la ENSSB récemment approuvée. Elle est aidée en cela par les données des opérations macroéconomiques et générales du gouvernement fournies par le FMI pour le modèle. Le FMI conduit l'analyse de la création d'un espace budgétaire pour les priorités gouvernementales dans un cadre financier à moyen terme cohérent avec le maintien d'une stabilité macroéconomique et une pérennité du niveau de la dette sur le long terme.

En coordination rapprochée avec l'ONU, le FMI a fortement plaidé en faveur de la nécessité d'augmenter l'allocation de budget à la mise en œuvre de la nouvelle ENSSB au cours de la mission de revue semestrielle par le FMI du programme économique du Mozambique appuyée par l'Instrument d'appui aux politiques (*Policy Support Instrument – PSI*). Des engagements clés pour la protection sociale ont été fermement inclus dans les documents du programme PSI depuis 2011. Les représentants du FMI et du BIT ont été appelés par le Conseil des ministres pour des briefings sur la pertinence et la pérennité de la protection sociale au Mozambique. Avec d'autres actions de plaidoyer, ceux-ci ont apporté une importante contribution à la décision du gouvernement d'augmenter de 40 pour cent, soit 0,75 pour cent du PIB, les allocations nationales à la protection sociale pour le budget 2012. Le gouvernement s'est également engagé à faire passer les allocations budgétaires à 0,8 pour cent du PIB au cours des prochaines années.

Cette augmentation devrait être suffisante pour couvrir les objectifs ambitieux du gouvernement en termes de bénéficiaires, bien que la demande considérable de renforcement des capacités pour développer le socle de protection sociale à travers ce grand pays puisse retarder l'atteinte de ces objectifs. Le gouvernement indique qu'il assurera un suivi et une réévaluation continus de la mise en œuvre et des besoins en ressources. De plus, le FMI et le BIT se sont étroitement liés avec d'autres partenaires du développement pour encourager une meilleure coordination et pour mettre à niveau les financements complémentaires nécessaires. Notamment, les discussions ont avancé en ce qui concerne la création d'un fonds commun qui appuierait le financement et le renforcement des capacités pour l'élaboration des programmes de protection sociale.

Enfin, le BIT et le FMI ont prévu de maintenir leur partenariat et leur dialogue au cours de l'année 2012, entre autres par la co-organisation d'une Conférence sur la protection sociale (conjointement avec le gouvernement, la Banque mondiale et l'UE).

Le FMI collabore également à la finalisation du document «Vers un socle de protection sociale au Mozambique – Consolider un système de protection sociale complet au Mozambique – Analyse des alternatives de politiques et des coûts» qui doit être publié en tant que document de travail du BIT. Le FMI essaye également de produire un document de travail décrivant l'exercice en soulignant plus particulièrement et avec plus de détails les calculs de l'espace budgétaire et les articulations macroéconomiques afin de compléter le premier document.

Actuellement, le BIT travaille avec le gouvernement pour produire une version plus intuitive de l'outil d'estimation des coûts afin de permettre son utilisation pour la production des plans du gouvernement. En effet, le gouvernement utilise déjà cet outil comme base aux discussions sur l'augmentation du niveau des prestations en 2013. Cet outil sera aussi utilisé pour le renforcement des capacités dans le cadre d'un module de formation.

Le travail collaboratif de l'ONU, du FMI, de la Banque mondiale et des partenaires du développement a été critique dans la conduite du dialogue sur les politiques qui a eu pour résultat l'adoption du nouveau Plan opérationnel et qui oriente la phase de mise en œuvre en reposant sur l'appui apporté aux efforts du gouvernement pour augmenter sa capacité de distribution. Dans le même temps, il a eu des conséquences importantes sur la façon dont la protection sociale a gagné une nouvelle place dans les discussions nationales.

Outre l'approche collaborative des partenaires, la caractéristique la plus importante des progrès accomplis ces dernières années en direction d'un socle national de protection sociale a été le fort leadership du gouvernement. Au cours du processus, les décisions ont reposé sur des bases techniques solides (l'exercice d'estimation des coûts et l'analyse de la vulnérabilité réalisée conjointement avec la Banque mondiale sont deux bons exemples) et ont été renforcées par un important processus de consultation.

Conclusions et résultats de l'étude

Le Mozambique a connu une forte croissance (sept-huit pour cent) au cours des dix dernières années, mais n'a pas répercuté les bénéfices de cette croissance en termes sociaux et budgétaires. Alors qu'un important espace budgétaire a été créé, il a été largement utilisé pour répondre aux besoins du pays en matière d'infrastructures. Dans le même temps, les taux de pauvreté sont restés les mêmes. En effet, la publication des derniers chiffres concernant la pauvreté, ainsi que les émeutes de 2010 protestant contre la hausse des prix des denrées et du carburant, sont des éléments importants ayant attiré l'intérêt du gouvernement pour la protection sociale, créant ainsi les conditions pour que cette étude ait lieu.

L'étude estime les coûts de cinq scénarios possibles (A, B, C1, C2 et C3). Le scénario A est la proposition actuelle du gouvernement telle que définie dans le Plan opérationnel 2012-2014 et sera étendu jusqu'en 2022. Avec le RAP, les coûts projetés du plan récemment approuvé par le gouvernement sont simulés sur la base de plusieurs hypothèses incluant le taux de participation projeté, la croissance estimée des groupes cibles éligibles en raison des changements démographiques et les coûts administratifs anticipés. L'exercice de simulation pour le scénario A a montré une croissance régulière dans l'allocation budgétaire qui maintiendrait les coûts à un maximum de 0,8 pour cent du PIB.

Ce scénario est cohérent avec le cadre fiscal à moyen terme correspondant au programme économique des autorités avec le FMI. Comme tel, il est cohérent avec la stabilité macroéconomique et la pérennité de la dette. L'étude reproduit l'analyse du FMI sur

l'espace budgétaire disponible et son utilisation dans le cadre de la protection sociale. D'après l'analyse, le coût de la protection sociale dans le cadre de la stratégie ENSSB passerait de 0,25 pour cent du PIB en 2012 à 0,8 pour cent en 2016, et peut-être même plus après, en fonction de la capacité de mise en œuvre et des objectifs du gouvernement, ce qui serait permis par une hausse attendue des recettes et une élimination progressive des subventions des frais de carburant, coûteuses et mal ciblées, qui devait avoir lieu en 2012.

Au fil du temps, des ressources supplémentaires pourraient devenir disponibles et pourraient être utilisées pour étendre les programmes sociaux. Notamment, la possibilité d'imposer les industries extractives qui contribuent actuellement de façon marginale aux recettes du gouvernement malgré les importants profits réalisés semble très prometteuse, bien que des travaux supplémentaires dans l'établissement du régime fiscal approprié soient encore nécessaires. Dans tous les cas, les recettes supplémentaires ne seront pas nécessairement automatiquement destinées à la protection sociale. Tous les secteurs ont des besoins considérables et les priorités du gouvernement incluent une augmentation des investissements dans les infrastructures. De plus, il serait possible d'inciter un plus grand appui de la part des donateurs même si les flux d'aides ont tendance à diminuer.

Le scénario B est une version alternative du plan actuel du gouvernement passé à l'échelle. D'après ce scénario, les niveaux de prestations de certains transferts sont augmentés, la méthode de calcul de l'un des niveaux de prestations a été revue et la couverture d'un autre transfert a été étendue aux zones urbaines. Les nouveaux montants et chiffres sont introduits dans la simulation à partir de 2013. Les coûts maximums sont estimés à approximativement 1,6 pour cent du PIB en 2021. Cependant, comme le principal pilier de l'augmentation de la couverture consistera en un programme de travaux publics, le document reconnaît que d'un point de vue opérationnel, il pourra s'avérer compliqué d'augmenter le nombre de bénéficiaires au-delà d'un certain niveau.

Les scénarios C1, C2 et C3 peuvent être vus comme un moyen de relever ce défi. Ces propositions sont présentées pour la période débutant après 2014, car la stratégie actuelle pour une sécurité sociale de base s'achève en 2014. Les différents scénarios sont également alignés sur l'évaluation de la protection sociale au Mozambique par la Banque mondiale de 2011, principalement en faisant appel à la base existante pour articuler le socle de protection sociale autour de deux principaux piliers: une pension sociale et une allocation familiale ciblant les personnes pauvres. Pour les scénarios C1 et C2, les transferts ciblent les ménages. Contrairement à tous les scénarios précédents, le système du C3 cible les individus. Le coût maximum estimé du scénario C1 est de 1,4 pour cent du PIB; pour le C2, il est de 2,5 pour cent; et pour le C3, de 2,75 pour cent, pour 2022.

Les coûts des scénarios proposés sont conséquents, mais pas supérieurs à ceux de prestations similaires dans d'autres pays comme l'Afrique du Sud. De plus, la plupart des scénarios maintiennent leurs coûts dans le cadre de l'espace budgétaire potentiel prévu par les projections du FMI.

A la lumière des points précédents, il apparaît que, sur la base de l'accessibilité financière, le gouvernement pourrait avoir l'espace permettant de prévoir une extension considérable des programmes élémentaires de sécurité sociale, peut-être même au-delà de ce qui est actuellement proposé par le Plan opérationnel pour la sécurité sociale de base proposé par l'INAS (Institut national d'action sociale).

Néanmoins, les défis concernant la mise en œuvre sont considérables. Avec l'appui de la Banque mondiale, de l'ONU et des partenaires du développement, le gouvernement vise à améliorer sa gestion et son système d'informations, notamment par un registre unique, de nouvelles modalités de paiement, un nouveau processus d'identification et de sélection des bénéficiaires, et des mécanismes de suivi et d'évaluation. Il cherchera également à renforcer sa capacité au niveau des districts et évalue la possibilité de trouver de nouvelles sources de dons par la création d'un fonds commun qui est actuellement discutée. Si ces

défis sont surmontés, l'élaboration progressive d'un socle national de protection sociale au Mozambique adapté au contexte et au rythme du pays pourrait être abordable et mise en œuvre d'une manière ne menaçant pas la viabilité fiscale.

Viet Nam

Processus de collaboration

L'étude du Viet Nam a été lancée pour appuyer la planification de la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale au Viet Nam avec l'aide de l'approche et des outils du SPS. L'exercice a débuté par une mission d'évaluation rapide en janvier 2011 qui visait à enclencher le dialogue social sur la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale au Viet Nam entre les parties prenantes vietnamiennes et les Nations Unies. Au cours de cette mission, le BIT a rencontré les représentants du FMI présents au Viet Nam. Le BIT a également coordonné les efforts avec le FMI à Washington, lequel a partagé ses dernières données obtenues au cours d'une mission en février-mars 2011. Un échange a eu lieu au cours d'un atelier en mars 2011 à Genève. A cette occasion, le FMI a apporté des données sur les projections à long terme, ainsi que des commentaires. Une version révisée a été présentée en décembre 2011 au cours du séminaire de l'institut Brookings à Washington. Enfin, l'étude a été finalisée pour une publication en mai 2012 en prenant en compte les commentaires du gouvernement comme du FMI.

Conclusions et résultats de l'étude

La dernière décennie a été le témoin du développement d'un ensemble assez étendu de politiques de protection sociale au Viet Nam, y compris un régime obligatoire d'assurance sociale pour les travailleurs, un système d'assurance-maladie pour les travailleurs du secteur formel et les personnes pauvres et vulnérables par le biais de différentes stratégies, et différentes prestations d'assistance sociale ciblant les groupes vulnérables exclus du marché du travail. Enfin, le Viet Nam a inclus plusieurs interventions de protection sociale dans différents programmes nationaux de ciblage (*National Target Programmes – NTP*) ciblant des groupes vulnérables, domaines et secteurs spécifiques pour leur donner accès aux services sociaux essentiels.

Le ministère du Travail a formulé une ébauche de Stratégie de protection sociale (2011-2020) pour continuer de développer le système national de protection sociale. Cette stratégie comprend non seulement des transferts sociaux, mais également un cadre cohérent et complet de politiques du marché du travail, d'assurance sociale, de soins de santé, d'assistance et de services sociaux, des programmes de réduction de la pauvreté et un accès aux services sociaux publics.

Le BIT, au nom de l'Initiative commune de l'ONU pour un SPS, a évalué le système de protection sociale existant au Viet Nam et a conçu plusieurs scénarios possibles en utilisant le RAP pour estimer les coûts de la réduction des manques de couverture. Pour chaque scénario, plusieurs hypothèses ont été formulées sur la conception des régimes (types et niveaux de transferts en espèces et en nature) de sorte de pouvoir estimer les coûts.

Pour les personnes âgées, une amélioration de la pension a été proposée avec une augmentation du niveau de prestation du niveau actuel de 270 000 dongs (environ 13 dollars¹) au niveau du seuil de pauvreté, soit 400 000 dongs (19,4 dollars) dans les zones rurales et de 500 000 dongs (24,2 dollars) dans les zones urbaines. De plus, l'âge limite a été abaissé de 80 à 65 ans. Une mise en œuvre progressive et deux scénarios différents ont

¹ Sauf indication contraire, le dollar s'entend du dollar des Etats-Unis

été définis: le premier apporte une pension sociale aux personnes non couvertes par la pension formelle, avec un coût maximum de 0,6 pour cent du PIB, le second apporte 50 pour cent de ses prestations à ceux qui touchent une pension formelle, comme une étape vers un régime non contributif universel. Ce dernier aurait un coût de 0,8 pour cent du PIB. Une pension sociale permettrait de faire baisser la pauvreté des populations âgées de son niveau actuel, soit 14,5 pour cent, à 12,2 pour cent.

De plus, un ensemble de mesures pour les enfants de moins de 16 ans, composé d'allocations allant de 25 à 50 pour cent du salaire minimum, ainsi que des services éducatifs supplémentaires et un repas par jour, ont été proposés pour une mise en œuvre progressive sur cinq ans. Le BIT a conçu deux scénarios pour les enfants pauvres: la première prestation couvrirait jusqu'à deux enfants par ménage, pour un coût de 0,47 pour cent du PIB, et le second, sans plafond, aurait un coût maximum de près de 0,87 pour cent du PIB d'ici 2016. Le premier ferait diminuer la pauvreté infantile de 20,8 à 12,2 pour cent alors que le second la ferait diminuer jusqu'à 2,2 pour cent. La différence s'explique évidemment par l'important nombre d'enfants dans les ménages pauvres.

Enfin, pour la population d'âge actif, le BIT a proposé une mise en œuvre progressive sur quatre ans d'une garantie d'emploi de cent jours, proche de la Loi nationale de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi en Inde, combinée à une assistance sociale pour les personnes invalides et des services de formation pour faciliter le retour à l'emploi ainsi que la création de microentreprises. Cette prestation permettrait de réduire le taux de pauvreté de la population d'âge actif de 12,1 à 5,3 pour cent et le taux de pauvreté des personnes invalides de 25,8 à 9,4 pour cent, avec un coût maximum atteignant les 1,14 pour cent du PIB.

Avec une mise en œuvre progressive, le coût de ces trois prestations (pensions des personnes âgées non couvertes pour la version «la moins chère», prestations ciblant tous les enfants pauvres et prestations pour les actifs) atteindrait son maximum en 2016, une fois les prestations pour les actifs et les enfants complètement mises en œuvre et une fois l'âge de la retraite abaissé à 72 ans pour les personnes non couvertes. Le coût total de l'ensemble des mesures baisserait de son maximum de 2,33 en 2016 à 2,3 pour cent du PIB en 2020.

Figure 1. Scénarios intermédiaires. Pensions de vieillesse pour les personnes âgées non couvertes par le régime contributif, allocations familiales pour tous les enfants pauvres, sécurité de revenu pour les personnes d’âge actif

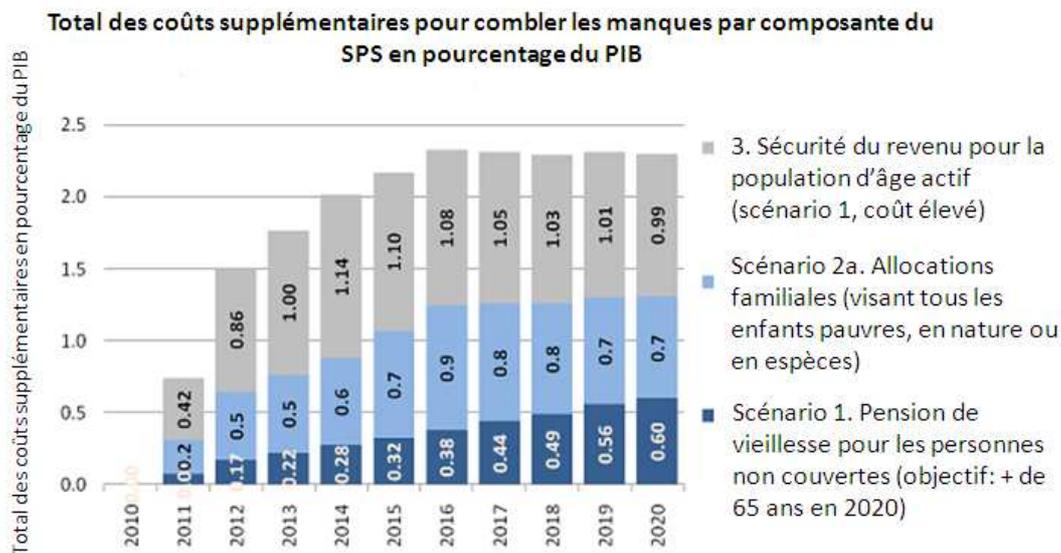
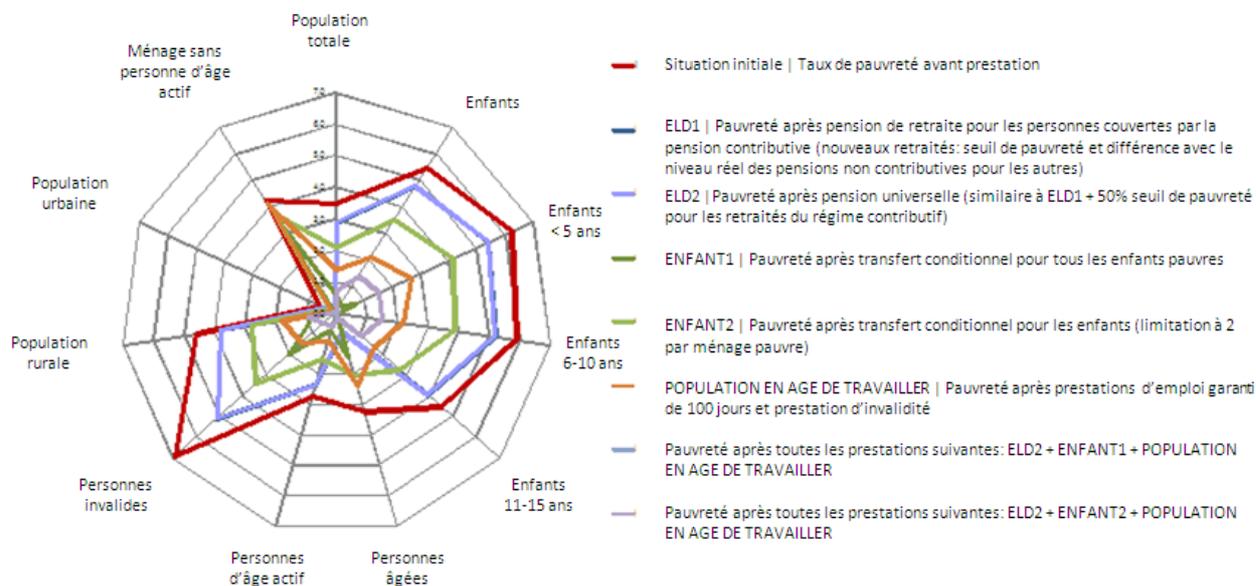


Figure 2. Simulation des impacts sur les manques de couverture des différents du SPS



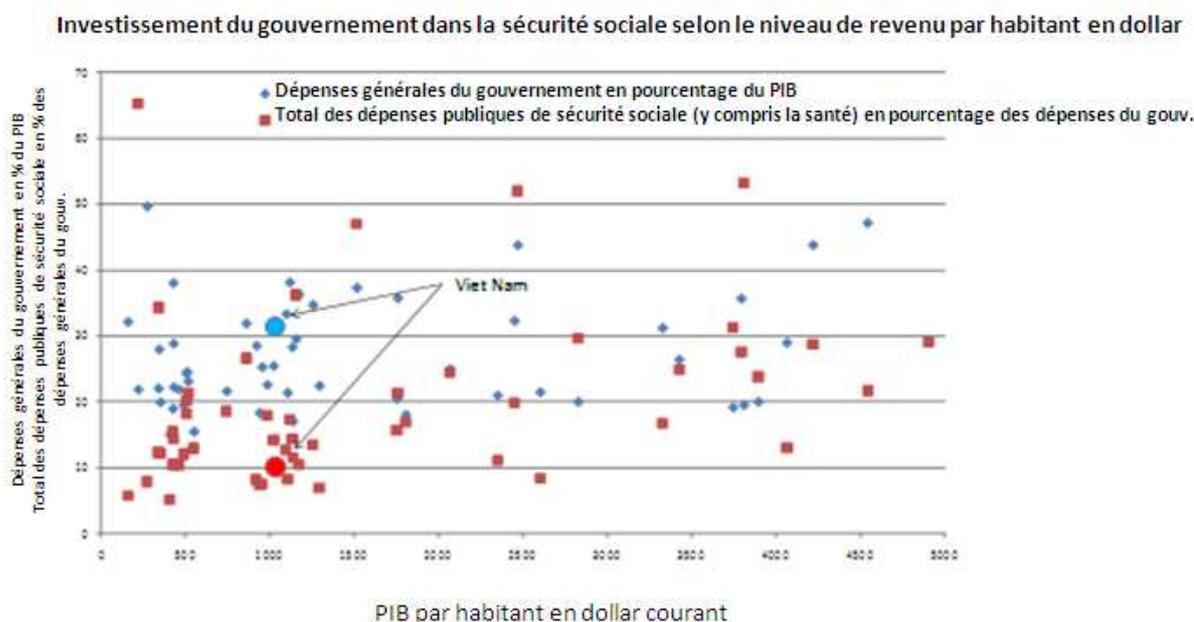
La possibilité d’ajouter des prestations du SPS comblant les manques de couverture dans les quatre prochaines années paraît peu probable, notamment si l’on considère les dernières annonces du gouvernement indiquant que le Viet Nam pourrait être confronté à une période de reprise plus longue que celle estimée au printemps. Cependant, un espace budgétaire peut être ouvert d’ici les cinq prochaines années pour permettre un renforcement progressif des différents éléments du SPS en plus des manques en matière de santé qui devraient être comblés au cours des cinq prochaines années. Aucune des mesures individuelles ne semble trop coûteuse pour ne pas pouvoir être introduite sans creuser le déficit annuel à plus de trois pour cent à condition que les recettes totales retrouvent le niveau qu’elles avaient avant la crise.

Figure 3. L'impact de la réduction des manques de couverture sur le déficit général du gouvernement – Scénario intermédiaire



Un certain degré de sous-estimation des recettes semble aussi être survenu au cours des dernières années, ce qui peut indiquer un espace supplémentaire pour l'extension des prestations. De plus, la part relativement faible du budget gouvernemental actuellement consacré à la protection sociale peut indiquer qu'un certain espace fiscal pourrait être dégagé en remplaçant des dépenses concernant d'autres utilisations (voir figure 5). Le ratio faible et en baisse des dépenses sociales de l'Etat devrait apporter une justification à la réalisation d'une revue globale du budget dans les prochaines années. La combinaison d'une augmentation de l'impôt sur le revenu, actuellement très faible, de 1,3 pour cent du PIB, et une hausse de 1 pour cent de la TVA pourrait déjà couvrir les coûts du scénario le plus modeste du SPS.

Figure 4. Dépenses sociales totales, publiques et de l'Etat, au Viet Nam, 2009



Pour résumer, le Viet Nam a déjà introduit des éléments substantiels de son socle de protection sociale et mènera des politiques de réduction des manques de couverture en matière de santé dans les quatre prochaines années. L'étude estime que les manques de couverture pourraient être progressivement réduits au cours des 10 ou 15 prochaines années sans une augmentation conséquente des recettes globales par rapport au niveau d'avant la crise.

El Salvador

Processus de collaboration

Une note technique (version préliminaire) a été préparée et reposait sur: les calculs initiaux du RAP, les résultats d'une première mission au Salvador fin février 2011 et les données fournies par le FMI sur le Salvador. A la suite de l'atelier entre le BIT et le FMI qui s'est déroulé à Genève en mars 2011, le FMI a fourni de nouvelles informations sur les recettes et les dépenses au cours des 10 dernières années ainsi que des projections fiscales faites à la fin 2010. En avril 2011, le FMI a commenté la première version de la note technique. Les suggestions couvraient un large éventail de questions et ont été utilisées pour reprendre la note qui a ensuite été partagée avec le gouvernement du Salvador et le FMI.

La troisième version du document, incluant les commentaires du gouvernement, a été présentée au cours du séminaire Brookings en décembre 2011, au cours duquel le FMI a apporté ses commentaires. La note est actuellement finalisée et traduite pour une publication possible sous la forme d'un document de travail.

Conclusions et résultats de l'étude

L'étude d'estimation des coûts au Salvador se concentre principalement sur les transferts de base en espèces et les programmes de soins de santé essentiels, car ces domaines font partie du socle de protection sociale. L'étude offre également des commentaires sur les régimes fiscaux existants au Salvador et les idées permettant d'étendre la couverture des régimes contributifs de sécurité sociale (et ainsi réduire les coûts des régimes non contributifs).

L'étude estime les coûts possibles de trois scénarios RAP (transferts ciblant l'extrême pauvreté, ciblage de la pauvreté et universalité) et simule les coûts projetés d'un quatrième scénario, le Plan quinquennal, stratégie du gouvernement actuel. Les trois scénarios RAP hypothétiques ont été conçus à partir des manques identifiés dans le système actuel de protection sociale au Salvador. Dans ces trois scénarios RAP, l'ensemble de mesures du SPS était composé:

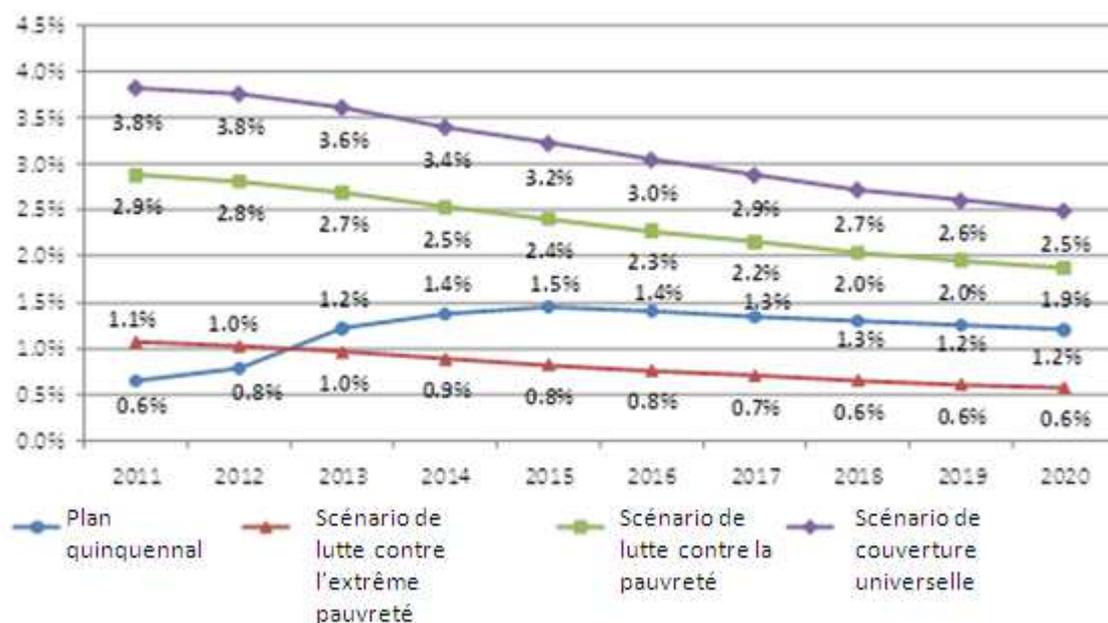
- 1) d'un transfert en espèces ciblant les familles avec enfants,
- 2) d'un transfert en espèces ciblant les femmes enceintes,
- 3) d'une pension non contributive pour les personnes âgées,
- 4) d'une pension non contributive pour les invalides (qui n'existe pas dans les mesures actuelles du gouvernement),
- 5) du transfert en espèces PATI (transferts en espèces temporaires pour les chômeurs qui comprend une composante travail/formation), et
- 6) de l'extension des prestations essentielles de soins de santé.

Les trois scénarios RAP diffèrent seulement en termes de population ciblée. Le premier scénario cible les populations en situation d'extrême pauvreté, le second, les populations en situation de pauvreté, et le troisième assurerait une couverture universelle des allocations de chômage, des pensions et des soins de santé en couvrant toutes les personnes non couvertes par une assurance sociale. Le Plan quinquennal, le quatrième scénario, est un Plan de développement en cinq ans (2009-2014) établi par le gouvernement actuel et qui prévoit la mise en œuvre d'un «Système universel de protection sociale» ciblant en particulier les personnes pauvres et vulnérables.

Les trois scénarios RAP sont hypothétiques et calculés sans un processus de mise en œuvre progressive, contrairement à la stratégie de Plan quinquennal du gouvernement qui commence avec un niveau de dépenses plus élevé que les scénarios RAP. Dans le cas d'une mise en œuvre progressive, les courbes des trois scénarios RAP auraient été plus proches de celle du Plan quinquennal, avec une augmentation au moment de la période d'extension de la couverture.

La figure 5 ci-dessous compare les estimations de coûts préliminaires pour les quatre scénarios.

Figure 5. Estimation et projection des coûts pour les 4 scénarios en % du PIB, 2011-2020



Les coûts de plusieurs scénarios ont été estimés et deux scénarios, le Plan quinquennal et le scénario de lutte contre l'extrême pauvreté, sont ressortis comme les possibilités les plus viables parmi les alternatives analysées (voir figure 6 et 7). Une introduction progressive de ces deux scénarios serait l'approche la mieux réalisable, ce qui serait également conforme aux pratiques régionales et permettrait des processus d'apprentissage considérables.

Figure 6. Composition possible du financement des scénarios du SPS (en millions de dollars)

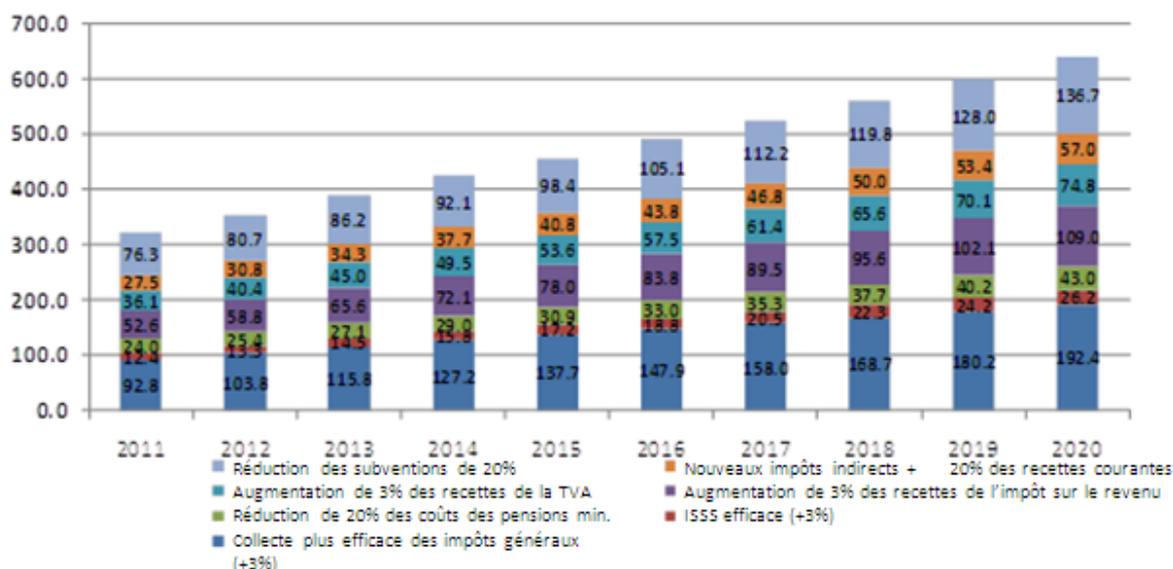


Figure 7. Différentes phases de mise en œuvre des financements et comparaison des scénarios du SPS (en millions de dollars)



L'étude analyse plus en détail les raisons pour lesquelles les coûts des garanties minimales de pensions au Salvador sont aussi élevés. Elle montre que les coûts de transition occasionnés par la privatisation des pensions sont très importants et recommande, entre autres, la réintroduction d'un pilier public équilibré actuariellement et bien géré, ce qui réduirait les coûts de transition. D'autres recommandations sont faites concernant le futur rôle de l'ISSS (Institut salvadorien de sécurité sociale) dans le versement des prestations du socle aux bénéficiaires. Son expérience dans les prestations en espèces pourrait être exploitée pour une distribution à un coût relativement bas des pensions élémentaires et d'une assurance-chômage non contributive.

3. Conclusions et enseignements à tirer

La discussion sur l'accessibilité du socle de protection sociale a avancé techniquement au-delà des exercices d'estimation des coûts conduits au cours des dernières années par le BIT et d'autres organisations (UNICEF, PNUD, OMS). La méthodologie des études de cas pilotes conduites par le BIT en coopération avec le FMI est maintenant plus détaillée et plus adaptées à chaque pays.

Les études de cas des pays pilotes ont renforcé le point de vue selon lequel les socles de protection sociale sont possibles même dans les pays à revenu faible et aux ressources limitées en démontrant que les éléments centraux du paquet de mesures élémentaires de protection sociale peuvent être mis en œuvre pour un coût raisonnable et que le reste des mesures peut être introduit progressivement. Les études pilotes ont également illustré l'importance d'une approche adaptée à chaque pays: l'analyse a identifié plusieurs mesures pouvant être introduites immédiatement dans un pays, alors que dans un autre, un travail plus important sera nécessaire pour identifier les financements requis et que dans un autre encore, une plus grande réflexion sera nécessaire pour intégrer les mesures du socle de protection sociale dans le programme de protection sociale du gouvernement.

D'un point de vue technique et politique, les échanges et discussions sur les coûts et les sources de financement possibles pour les prestations du SPS ont porté leurs fruits et devront être poursuivis. De plus, les informations fournies par le FMI permettent une analyse plus en profondeur de l'espace budgétaire et de l'estimation de la pérennité sur le long terme sur la base de dépenses macroéconomiques et publiques saines, et de scénarios de recettes.

Une évaluation consolidée de l'initiative «Unis dans l'action» des Nations-Unies ou fruit d'une collaboration entre le BIT et le FMI concernant la faisabilité des politiques du socle national de protection sociale augmente la viabilité et la crédibilité des recommandations de politiques en fonction du pays. Par exemple, au Mozambique, les résultats de l'étude conduite sur le SPS ont été utiles d'un point de vue technique et politique pour développer des arguments que le ministère des Femmes et des Affaires sociales (*Ministerio da Mulher e Acção Social* – MMAS) a pu utiliser dans ses négociations avec les autres ministères, y compris le cabinet du Premier ministre et le ministère des Finances. Le MMAS a particulièrement observé que le fait d'avoir un message émanant de l'ONU et du FMI appuyant ses arguments renforce considérablement sa position au moment de discuter des allocations budgétaires. Cela a résulté en la décision d'augmenter les dépenses de protection sociale d'environ 40%.

En ce qui concerne les prochaines étapes, l'approche par études de cas individuels peut être étendue à d'autres pays en se fondant sur les résultats des trois premiers pays pilotes. L'expérience d'autres pays en matière de conception et de financement de la protection sociale d'une façon durable, y compris l'utilisation de mécanismes de financement innovants, sera particulièrement intéressante en ce que de plus en plus de pays introduisent des éléments du socle de protection sociale ou cherchent à étendre la couverture de mesures déjà en place.

Il sera également important de démontrer de façon empirique la faisabilité de même que l'impact des socles de protection sociale, particulièrement dans les pays à revenu faible, à savoir: leur efficacité en matière d'amélioration de la résilience des individus et leur capacité à jouer un rôle de contrepoids dans l'économie globale en périodes de chocs et de crises, ainsi que leur contribution à l'amélioration de la capacité de production et de l'équité sociale, entre autres objectifs sociaux, dans des périodes plus stables. Cela permettra de sensibiliser les populations sur le rôle de la protection sociale au niveau des stratégies de développement national comme dans le cadre de l'arsenal d'instruments

économiques disponibles pour gérer les chocs exogènes de toutes sortes et contribuer à développer un consensus politique nécessaire pour la mise en œuvre. Le travail empirique et analytique nécessaire requerra des indicateurs de progrès et d'efficacité plus précis et un renforcement des capacités statistiques dans de nombreux pays.

Références et sources

- Banque mondiale, 2012. «Résilience, équité et opportunités. Stratégie en matière de travail et de protection sociale 2012-2022», (Washington, Banque mondiale), http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/280558-1274453001167/7089867-1279223745454/7253917-1291314603217/SPL_Strategy_2012-22_FINAL.pdf
- BIT-FMI, 2010. «The Challenges of Growth, Employment and Social Cohesion», Document de discussion sur la conférence commune OIT/FMI en coopération avec le Premier ministre norvégien, <http://www.osloconference2010.org/>
- BIT, 2007. Conclusions concernant la promotion des entreprises durables adoptées par la 96^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, BIT), http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@emp_ent/documents/publication/wcms_093970.pdf
- , 2008. Rapport sur le travail dans le monde 2008. Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière (Genève, BIT), <http://www.ilo.org/public/english/bureau/inst/download/world08.pdf>
- , 2010. «Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G20: Leçons de l'expérience, rapport de l'OIT, avec des contributions importantes de l'OCDE, de la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, 20–21 avril 2010», Washington DC (Genève, ILO), http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/g20_report_accelerating.pdf
- , 2010. «Extending social security to all. A guide through challenges and options» (Genève, BIT), <http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessFileDownload.do?ressourceId=16152>
- , 2010: «Rapport du Directeur général «Placer la reprise et la croissance sous le signe du travail décent» (Genève, BIT), http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/99thSession/reports/WCMS_140738/lang--en/index.htm
- , 2010. «Rapport sur la sécurité sociale dans le monde 2010/11: assurer une couverture sociale en temps de crise et au-delà» (Genève, BIT), <http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessFileDownload.do?ressourceId=15263>
- , 2011. Résolution et conclusions concernant la discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale), adoptées au cours de la 101^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, BIT), http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_162049.pdf
- , 2011. Rapport IV (1) «Socles de protection sociale pour la justice sociale et une mondialisation équitable», 101^e session de la Conférence internationale du Travail, 2012 (Genève, BIT), http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_160210.pdf
- , 2011. «La sécurité sociale pour une justice sociale et une mondialisation équitable», discussion récurrente de la protection sociale (sécurité sociale) en vertu de la

Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (Genève, BIT), http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_152819.pdf,
<http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/100thSession/reports/lang--en/index.htm>

- , 2012. Rapport IV (2A) «Socles de protection sociale pour la justice sociale et une mondialisation équitable», 101e session de la Conférence internationale du Travail, 2012 (Genève, BIT), http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_174694.pdf
- , 2012. Rapport IV (2B) «Socles de protection sociale pour la justice sociale et une mondialisation équitable», 101e session de la Conférence internationale du Travail, 2012 (Genève, BIT), http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_174637.pdf
- , OMS et agences coopérant pour l'initiative pour un SPS, 2009: «Manuel et cadre stratégique pour les opérations conjointes des Nations Unies au niveau national», (Genève, BIT),
<http://www.ilo.org/gimi/gess/RessShowRessource.do?ressourceId=14484>

F. Gassmann et C. Behrendt, 2006. «Cash benefits in low-income countries: Simulating the effects on poverty reduction for Senegal and Tanzania». Document de discussion du BIT N° 15 (Genève, BIT).
<http://www.gsdr.org/go/display&type=Document&id=1969>

Groupe consultatif sur le socle de protection sociale, 2011: «Socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive» (Genève, BIT),
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/--publ/documents/publication/wcms_165750.pdf

ONU, 2010: «Tenir la promesse: Unis pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement», résolution adoptée lors de la 65^e session de l'Assemblée générale de New York du 19 octobre 2010 (Document de résultat) (New York, ONU),
http://www.un.org/en/mdg/summit2010/pdf/outcome_documentN1051260.pdf

UNICEF, 2012: «Integrated Social Protection Systems, Enhancing Equity for Children. UNICEF Social Protection Strategic Framework» (New York, UNICEF),
http://www.unicef.org/socialpolicy/index_62100.html